

---

2022



# RAPPORT D'ACTIVITÉ





Jean-LUC CARRÉ  
PRÉSIDENT NATIONAL

“ Le SNEFCCA VEUT FAIRE RAYONNER  
L'IMAGE DE NOS MÉTIERS ,”

Le manque de personnel, sujet qui revient depuis plusieurs années, est aujourd'hui une réalité criante dans nos entreprises. En 2022, nous avons fait de **la formation** et de **l'attractivité des métiers** des sujets prioritaires.

Au terme de cette année, nous avons déjà engagé plusieurs actions et d'autres sont à en cours ou en préparation pour faire rayonner l'image de nos métiers et attirer des jeunes et des adultes en reconversion dans nos entreprises : des vidéos attrayantes, l'utilisation accrue des réseaux sociaux, et le renforcement des relations avec les établissements de formation en leur proposant une adhésion gratuite au **Snefcca**.

Plus globalement, nous devons travailler sur **la notoriété de nos métiers et de nos entreprises** qui restent mal connus. En effet, les années prochaines vont être marquées par une diminution du nombre des jeunes dans les écoles, et une concurrence accrue pour trouver des profils y compris entre secteurs professionnels.

Nous allons donc amplifier la démarche initiée en 2022, essentielle à l'avenir de nos adhérents, et nous avons besoin de toutes les bonnes volontés, car nos métiers sont **des métiers de passion dont nous sommes les ambassadeurs**. Alors, ensemble, représentons et faisons la promotion des avantages à intégrer la Profession !



## ADHÉRENTS snefcca

au 31 décembre 2022

**1 199**

SIÈGES ET AGENCES

**727**

SIÈGES RÉPARTIS  
comme SUIV : :

**595 > (81,8 %)**

INSTALLATEURS

**53 > (7,3 %)**

FOURNISSEURS

**79 > (10,9 %)**

MEMBRES ASSOCIÉS  
& ORGANISMES  
DE FORMATION

# LES 3 GRANDS AXES DE L'ACTIVITÉ DU SNEFCCA

## LOBBYING

En fonction de l'actualité, des évolutions réglementaires et législatives, ainsi que des enjeux du secteur, le Snefccca s'implique depuis toujours au niveau national et international pour défendre et représenter les intérêts de la Profession. Pour cela, le syndicat participe aux travaux de nombreux organismes.

## ➤ IMPLICATION NATIONALE

**ADEPACCOPAB** > Association de Défense des Entreprises Pénalisées par l'Affiliation à une Caisse de Congés Payés du Bâtiment

**AFCE** > Alliance Froid Climatisation Environnement

**AFDET** > Association Française pour le Développement de l'Enseignement Technique

**AFF** > Association Française du Froid

**AFNOR** > Association Française de Normalisation

**AFV** > Association Française de la Ventilation

**AFPAC** > Association Française des Pompes à Chaleur

**AFPG** > Association Française des Professionnels de la Géothermie

**AICVF** > Association des Ingénieurs en Climatologie, Ventilation et Froid

**COFOM** > Comité Français d'Organisation des Olympiades des Métiers (Worldskills)

**CPME** > Confédération des Petites et Moyennes Entreprises

**QUALICLIMAFROID**

**QUALICUISINES**

**QUALIT'ENR**

## ➤ IMPLICATION INTERNATIONALE

**AREA** > Air Conditioning and Refrigeration European Association

**ASERCOM** > Association of European Refrigeration Component Manufacturers

**IIF/IIR** > Institut International du Froid International Institute of Refrigeration

## AIDE à La GESTION

### ➤ INFORMATION & VEILLE

Le Snefccca communique auprès de ses adhérents par différents canaux :

Le site [www.snefccca.com](http://www.snefccca.com) :

la principale source d'information quotidienne et une base documentaire complète.

**LinkedIn Snefccca** :

un outil de notoriété et de recrutement pour le syndicat.

**Les Infos du Snefccca** :

la lettre hebdomadaire traite des sujets d'actualité juridique, sociale et réglementaire à ne pas manquer.

**La Lettre du Snefccca** :

le bulletin semestriel présente l'actualité de la Profession et du syndicat.

Grâce à l'ensemble de ces supports et à la veille du **Snefccca**, les adhérents sont informés des changements qui impactent leur métier. Ils peuvent ainsi anticiper et participer aux évolutions de la Profession.

### ➤ DOCUMENTS TYPES

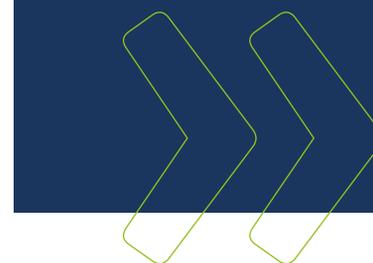
Une fois connecté avec ses identifiants sur le site du **Snefccca**, l'adhérent peut accéder à l'ensemble des modèles administratifs rédigés par le service juridique du syndicat. Ces documents permettent aux employeurs de gagner du temps et d'éviter toute erreur dans des domaines parfois très complexes : contrat de travail, contrat d'entretien, document unique d'évaluation des risques professionnels, etc...

Grâce à l'engagement des experts du **Snefccca** et à ses partenaires, l'adhérent a également accès à des guides et à de nombreux outils spécifiques à leur métier comme les analyses des risques pour les installations frigorifiques, le calcul du prix de revient, etc...

### ➤ FORMATION

Les entreprises adhérentes doivent être compétitives et adaptées à un marché en pleine évolution en disposant d'un personnel qualifié. C'est le rôle du **Snefccca** de les y aider.

Dans le cadre de ses partenariats nationaux avec l'AFPA, l'OPCO des Entreprises de Proximité, le CFI, Pôle Emploi, l'Education Nationale et la Rpf Formation, le syndicat s'investit pour proposer des formations adaptées aux besoins de ses adhérents.



## RELATIONNEL

En 2022, le Snefccca a été présent lors de plusieurs événements, professionnels et/ou à destination des jeunes et du grand public dont :

- **Finales 46<sup>e</sup> WorldSkills** > 13 au 15 janvier à Lyon.

- **Vœux du Froid 2022** > 27 janvier à Paris.

- **Caravane des métiers** > 4 au 6 avril en Auvergne-Rhône-Alpes.

- **Salon Jeunes d'Avenirs** > 12 au 13 avril à Paris.

- **Job Connect à Interclima** > 3 au 6 octobre à Paris.

- **SIFA** > 8 au 10 novembre 2022 à Lyon.

STAND SNEFCCA AU SIFA 2022



# RAPPORT D'ACTIVITÉ

## Des Instances du snefcca

Au cœur de l'activité du syndicat, les Commissions du Snefcca et les volontaires qui y participent ont pour mission de contribuer aux évolutions de la réglementation et d'apporter des outils pratiques aux adhérents. Retrouvez le panorama des actions menées en 2022 et de celles engagées pour 2023.

### COMMISSION RÉFRIGÉRATION ET EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

La Commission Réfrigération et Efficacité Énergétique a mené plusieurs grands projets tout au long de cette année. Ceux-ci ont cependant cédé la place à l'urgence de la situation internationale et de ses conséquences à partir de février.

La hausse des matières premières et de l'énergie, les délais de livraison allongés, et le risque de rupture des approvisionnements de pièces essentielles ont poussé la Commission à rédiger une note pour rappeler aux adhérents les précautions précontractuelles à prendre face aux éventuelles conséquences de ces aléas.

Pour aider les adhérents du **Snefcca** à répondre à leurs clients, confrontés à des hausses des coûts de l'énergie et des menaces de coupure, la Commission Réfrigération et Efficacité Énergétique a organisé une conférence intitulée : « Quelles actions mettre en œuvre pour la sobriété énergétique des installations frigorifiques ? » qui a fait salle pleine sur le SIFA. Les membres de la Commission qui y sont intervenus ont traité à la fois de l'urgence de l'hiver 2022 et des perspectives à moyen terme. Parmi celles-ci, rappelons l'application du décret BACS en 2025 et surtout le décret tertiaire dont l'objectif est la réduction de 40% de la consommation énergétique en 2030.

En dépit de ces urgences, la Commission Réfrigération et Efficacité Énergétique a initié un guide pour le traitement des Déchets des Équipements Électriques et Électroniques (DEEE).

Le **Snefcca** et Perifem ont réuni fabricants, BE, installateurs, exploitants et éco-organismes pour recueillir les bonnes pratiques de traitement des DEEE récupérés auprès des clients et qui doivent faire l'objet d'un traitement conforme à la réglementation. Le document est disponible en téléchargement sur le site du **Snefcca** dans L'INFO / Publications.

En 2023, la Commission Réfrigération et Efficacité Énergétique a pour objectifs de finaliser la définition du cahier des charges d'un Label Vert pour les installations, et de rendre accessible le CPE (Contrat de performance Énergétique) aux adhérents qui souhaitent en proposer.



### COMMISSION CUISINE

L'activité de la Commission Cuisine en 2022 a été en partie dictée par les conséquences de la crise internationale et de la hausse des matières premières et des composants. De nombreux donneurs d'ordre n'ayant pas accepté les augmentations et se retranchant derrière les clauses d'un contrat « Prix fermes et non révisables », la Commission Cuisine s'est saisie du sujet. Elle a travaillé à la création d'une clause d'actualisation qui peut être désormais intégrée dans les contrats pour ne pas reproduire une situation qui peut mettre la profession en péril. La Commission Cuisine du **Snefcca** a ainsi validé la mise en place d'une formule de révision des prix incluant un indice matière qui permet de corréliser davantage le marché à l'évolution du prix des équipements. La formule proposée par la Commission prend toujours en compte la variation du coût salarial mais innove en pondérant le coût matériel avec un indice relié au prix de production dans l'industrie.

Face à la pénurie de techniciens en Cuisine Professionnelle, en partie due à son manque de notoriété, la Commission Cuisine s'est mobilisée pour valoriser l'image de ses métiers. Elle a impulsé la création d'une campagne vidéo impactante intitulée « Pas de bonne cuisine sans bons experts en cuisine professionnelle. » Financée dans le cadre d'un accord-cadre avec l'OPCO EP, celle-ci a déjà été diffusée dans les écoles, sur des forums métiers, sur les réseaux et a reçu un très bel accueil. Elle se décline en 3 vidéos plus spécifiques qui mettent en exergue l'installation, le dépannage et la maintenance préventive de cuisines professionnelles, disponibles sur la chaîne YouTube du **Snefcca**.



En 2023, la Commission Cuisine a mis à son programme le sujet du réemploi des équipements de cuisine usagés afin d'anticiper la mise à jour de la loi AGECE. Il est notamment question d'établir clairement les responsabilités de l'ensemble des acteurs de la filière de la cuisine professionnelle dans le processus de « ré utilisation » et de remise sur le marché du matériel recyclé.

### COMMISSION CONDITIONNEMENT DE L'AIR / ENR



Après la publication début 2022 du « Guide de Recommandations des Fluides Alternatifs » rédigé courant 2021, la Commission Conditionnement de l'Air et Énergies Renouvelables s'est attachée à traiter le sujet des

Pompes à Chaleur en résidentiel. Elle a préparé plusieurs documents pour répondre aux questions des adhérents du **Snefcca** sur les PAC dont le marché est en plein développement. Ce travail a déjà donné lieu à deux documents pratiques :

- la note sur les pièges à éviter dans le cadre d'un remplacement d'une chaudière par une PAC aérothermique (Air/Eau) publiée en mai 2022;
- la note sur le dimensionnement des PAC, pour les demandes de dossiers d'aide gouvernementale pour les PAC Air/eau publiée en septembre 2022.

La Commission Conditionnement de l'Air et Énergies Renouvelables prépare plusieurs autres documents sur les Pompes à Chaleur qui viendront compléter le travail de 2022 et devraient être publiés en 2023 :

- une note de synthèse des différentes aides disponibles pour la pose des PAC comme la subvention CEE, Ma Prime Rénov et autres,
- une note sur « Les risques d'intervention de dépannage et comment limiter la responsabilité de l'intervenant »,
- un outil de dimensionnement de Pompe à Chaleur individuelle,
- un guide de mise en œuvre des Pompes à Chaleur.

Enfin, la Commission Conditionnement de l'Air et Énergies Renouvelables est représentée au sein du Groupe de Travail de la Commission BNTEC/P52P de l'Afnor : « Installation de systèmes thermodynamiques » qui travaille à la révision du Document Technique Unifié DTU 65.16 « Installations de pompes à chaleur. »

## COMMISSION RÉGLEMENTATION SÉCURITÉ ENVIRONNEMENT (RSE)

En 2022, la Commission Réglementation, Sécurité et Environnement a travaillé sur les évolutions de la réglementation du suivi des Equipements Sous Pression et à la possibilité de régularisation ouverte pour les équipements non suivis. Les possibilités accordées par l'Administration pour régulariser les installations non conformes ont été publiées dans une note d'information sur la réglementation technique avec des précisions sur la conduite à tenir après l'échéance du 1er janvier 2022.

Elle a par ailleurs publié le « Guide de détermination des épaisseurs de tubes pour les alliages en cuivre » à destination des adhérents Snefcca, afin de leur faciliter l'application de la Directive Equipement Sous Pression (DESP).



Les membres de la Commission Réglementation, Sécurité et Environnement ont également été mobilisés en 2022 par la mise en place de Trackdéchets : participation à la FAQ, publication d'un guide d'utilisation, participation à des événements autour de Trackdéchets. Au total, le Snefcca a réussi à faire entendre son interprétation auprès de la DGPR (Direction Générale de la Prévention des Risques) afin de rendre l'outil le plus acceptable possible aux installateurs.

En fin d'année, la Commission Réglementation, Sécurité et Environnement a également contribué à la prise de position du Snefcca par rapport aux propositions de la Commission européenne sur l'évolution de la F-GAS.

En 2023, la Commission Réglementation, Sécurité et Environnement avance sur son projet d'outil pour le calcul des soupapes. Elle reste vigilante sur le projet de dématérialisation du CERFA afin d'éviter une complexification pour les installateurs. C'est avec le même objectif qu'elle participe aux travaux du Groupe de travail de révision de la norme EN-378 « Systèmes frigorifiques et pompes à chaleur - Exigences de sécurité et d'environnement ».

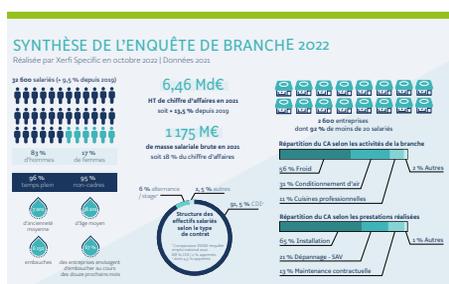
## COMMISSION 'SOCIAL'

Tout au long de l'année 2022, soucieuse de garantir le maintien du pouvoir d'achat des salariés de la Branche, la Commission 'Social' a été conduite à négocier deux accords de salaires, l'un en février puis l'autre en octobre 2022 favorisant la sérénité du climat social dans les entreprises.

Par ailleurs, la Branche a développé l'action sociale au profit des salariés des entreprises affiliées auprès de Malakoff Humanis en Santé. Ainsi, elle accompagne les primo candidats au permis de conduire et participe également à la prise en charge de stages de récupération de points du permis de conduire. Enfin, elle a décidé de prendre en charge la cotisation salariale Santé des alternants.

Dernièrement, afin de répondre à une demande récurrente du Snefcca, Malakoff Humanis a accepté de mettre à disposition des entreprises affiliées, un portail d'accès sur son site institutionnel dédié à notre Branche présentant les documents contractuels de la Profession, en Prévoyance et en Santé.

Accompagnée par le Cabinet Xerfi Specific, la Commission 'Social' a réalisé l'enquête biannuelle sur l'activité économique et sociale du secteur. Sa synthèse est accessible en ligne sur le site du Snefcca.



Du côté de la formation, la Branche a participé à l'élaboration des niveaux de prise en charge des titres et diplômes réalisés en contrat d'apprentissage. Par ailleurs, elle construit avec l'OPCO EP, les barèmes de financement des actions de formation et suit tout au long de l'année le niveau des engagements pour les ajuster aux besoins croissants de la Profession. Cette année, les fonds de l'OPCO EP ont permis, en collaboration avec la Branche, de financer les projets pédagogiques de huit CFA valorisant nos formations.

Enfin, des vidéos visant à promouvoir « Le froid au féminin » d'une part et les installateurs de Cuisines professionnelles d'autre part, ont été financées dans le cadre de la Convention cadre de coopération avec l'OPCO EP.

## COMMISSION FORMATION

L'activité de la Commission Formation en 2022 a été grandement marquée par des actions qui ont fait suite aux résultats et aux recommandations de l'étude réalisée par Calix en 2021 sur financement OPCO EP.

Parmi les priorités citées :

- Renforcer le lien avec les organismes de formation,
- Améliorer la notoriété du métier,
- Inclure les femmes dans les cibles.

A fin 2022, 55 établissements sur les 148 recensés en France qui délivrent les diplômes dédiés aux métiers du froid sont devenus adhérents Snefcca, 15 sont en cours d'adhésion, et 40 supplémentaires ont été contactés.

Afin de promouvoir la notoriété du métier, la Commission Formation s'est investie dans le soutien des compétitions professionnelles existantes, les Meilleurs Apprentis de France (MAF), et surtout les finales régionales WorldSkills, qui aboutiront en 2023 à la finale nationale à Lyon.



FINALE RÉGIONALE MAF 2022 @LP PABLO PICASSO PERPIGNAN

Elle a également financé le concours vidéo lancé par le Lycée Raspail (Paris) pour motiver les jeunes à parler de leur métier sur les réseaux sociaux, avec de belles retombées lors de la remise des prix sur Interclima.

2022 a été l'année de la refonte des documents d'information sur les cursus scolaires pour les métiers du froid, et la relation avec l'Onisep a été rétablie.

La Commission Formation suit également attentivement des dossiers appelés à évoluer en 2023 :

- les travaux sur la réforme des lycées professionnels et la question du travail des mineurs en entreprise,
- les nouveautés apportées au fléchage du versement de la taxe d'apprentissage,
- la révision des diplômes et des titres.

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

## Des Instances du snefcca

### COMMISSION COMMUNICATION

En 2022, la Commission Communication du **Snefcca** a lancé un plan de promotion des métiers à travers une campagne de communication sur les réseaux sociaux pour pallier le besoin de recrutement auquel fait face la filière.

Deux vidéos ont été réalisées pour toucher d'une part, les collégiens et leur entourage - parents, corps pédagogique, et d'autre part, les adultes en reconversion. Ces supports ont permis de mettre en exergue le rôle essentiel du Froid pour la société à travers des exemples de la vie quotidienne. Ils ont aussi déroulé des arguments qui permettent de valoriser des métiers :

- qui ont du sens,
- engagés dans la transition environnementale,
- bien rémunérés,
- aux perspectives d'évolution multiples.

Ces vidéos sont disponibles sur le site et la chaîne YouTube dédiés à la promotion des métiers et gérés par le **Snefcca** : « ton-avenir-en-froid-clim.fr ».



A l'occasion de la publication de ces nouveaux supports, le site a été reformaté afin de faciliter la navigation et la recherche d'informations. La communication vers un public non professionnel a également été enrichie avec la création de profils sur Facebook, Instagram et TikTok sous la marque « Ton avenir en froid clim. »



Enfin, un document et des kakémonos issus de la campagne vidéos ont été édités pour promouvoir les métiers auprès du grand public à l'occasion d'événements type Salons de l'Oriente et des Métiers, Forums et rencontres dans les établissements scolaires, etc..

Par ailleurs, grâce à un accompagnement financier de l'OPCO-EP, le **Snefcca** a mené à bien la réalisation de vidéos sur les métiers de la Cuisine Professionnelle (cf. Commission Cuisine) ainsi que la création de 5 vidéos de témoignage de jeunes femmes travaillant dans nos métiers, là encore à destination des réseaux sociaux utilisés par les collégiens.



Dans la continuité des actions menées en faveur de la promotion des métiers, le **Snefcca** a également signé une convention de partenariat avec la Société Nationale du Meilleur Ouvrier de France, organisme qui organise également la compétition du Meilleur Apprenti de France.



SIFA - 2022 @snefcca

Enfin, une opération de levée de fonds a été lancée en partenariat avec WorldSkills France pour valoriser les champions Frigoristes. Elle a été mise en avant au SIFA sur un stand spécifique organisé et animé par le **Snefcca**.



### GROUPE FOURNISSEURS

Comme chaque année, les membres du groupe Fournisseurs ont été présents aux réunions régionales du **Snefcca** afin d'informer les installateurs sur la mise en œuvre des A2L et des fluides alternatifs.

Sollicités par Jean-Luc Carré, Président du **Snefcca**, ils ont également pour certains apporté leur contribution en mécénat au bon déroulé des compétitions en région des Olympiades des Métiers/ WorldSkills.



RÉUNION RÉGION BRETAGNE - 2022 @LP ST-JOSEPH LORIENT

### LES BUREAUX DE RÉGION

Après deux années en retrait du fait de la Covid, 2022 a été marquée par la reprise des réunions « en présentiel » en région. Elles ont été très souvent organisées au sein de Lycées Professionnels, montrant ainsi la détermination des élus du **Snefcca** à se rapprocher des formateurs pour favoriser les échanges déjà créés. Plusieurs bureaux de région ont d'ailleurs accueilli des membres issus des établissements de formation à l'occasion de leur renouvellement.

Les Régions Rhône-Alpes et Île de France ont également repris leurs réunions techniques avec toujours autant de succès.



**Jean-MARC GOURGOUILLAT**  
TRÉSORIER NATIONAL

## Des ressources en adéquation avec nos ambitions

En 2022, les comptes du **Snefccca** sont à l'équilibre, malgré une baisse de nos ressources.

La réduction de certain coûts d'exploitation comme la maintenance du site internet, une autre approche de la comptabilité ainsi que l'adhésion à un groupement d'achat pour les fournitures et services courants y a contribué fortement.

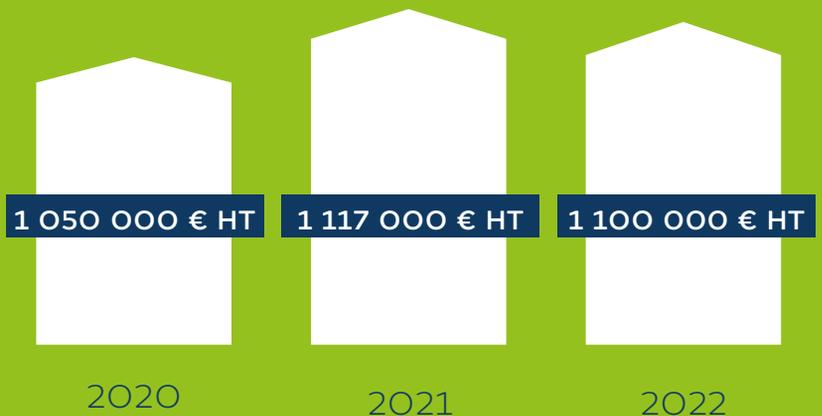
Mais la raison essentielle des résultats largement positifs constatés ces dernières années tient à la non-consommation des budgets prévisionnels pour cause de Covid.

Ces résultats ont pu être affectés à des campagnes de communication dédiées à la notoriété de nos métiers ainsi qu'aux budgets opérationnels des régions qui ont été revalorisés afin de permettre aux présidents de celles-ci la mise en place de plus d'actions locales.

Enfin, afin de pouvoir honorer les objectifs ambitieux annoncés par notre Président pour l'avenir et sortir notre profession de l'anonymat et du manque de personnel, des moyens humains et financiers ont été investis et devront être reconduits voire augmentés en 2023.

Afin d'assurer la stabilité financière du **Snefccca** à terme, le Conseil d'Administration a donc lancé le chantier de la refonte des cotisations syndicales afin de mieux corrélérer le montant de celles-ci au poids économique des entreprises adhérentes.

## PRODUITS EQUILIBRE 2020 > 2022



## VOS CONTACTS PERMANENTS



**TUGDUAL PAPILLON**  
Secrétaire Général



**PHILIPPE ROY**  
Délégué Général



**FRANÇOISE COBLENÇ**  
Juriste



**GWLADYS LADA**  
Assistante Juridique



**EDWIGE CHAILLOU**  
Assistante Administrative



**SOFIA DEBARRE**  
Secrétaire / Standardiste



**FRÉDÉRIQUE SAUER**  
Chargée de mission  
Formation



Le  
snefcca

**SYNDICAT NATIONAL**  
DES **ENTREPRISES DU FROID,**  
DES **ÉQUIPEMENTS DE CUISINES**  
**PROFESSIONNELLES**  
& DU **CONDITIONNEMENT DE L'AIR**

**Le snefcca**  
**6, RUE DE MONTENOTTE - 75017 PARIS**  
**TÉL. : 01 58 05 11 00**  
**WWW.SNEFCCA.COM**  
**CONTACT@SNEFCCA.COM**